



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL

MUNICIPAL

Du 21 FEVRIER 2022
à 19h

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 31 JANVIER 2022	
ORDRE DU JOUR	
1. Rapport d'orientation budgétaire 2022	Annick CHOPARD
2. Passation d'un contrat de délégation de service public d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif	Annick CHOPARD
3. Vente à l'ANCT d'une portion d'environ 600 m ² à détacher de la parcelle cadastrée section BH 316 sise quartier des Costières	Farouk MOUSSA
4. Projet d'extension du système de vidéoprotection de la ville de Vauvert : ajout de 3 caméras	Christian SOMMACAL
5. Convention de partenariat conclue avec AESIO Mutuelle pour proposer aux Vauverdois une complémentaire frais de santé.	Elisabeth MICHALSKI
6. Convention de partenariat tripartite en vue de la réalisation d'un chantier d'insertion en 2022	Elisabeth MICHALSKI
7. Versement d'acompte sur subvention annuelle au Football Club Vauverdois – Budget Principal 2022	Mohammed TOUHAMI
8. Demande de subvention pour Film et Compagnie	Laurence EMMANUELLI
9. Convention relative à la maîtrise de la population de chats errants sans propriétaire – 2022	Véronique VEDRINE
10. Dénomination d'un chemin rural en vue d'attribution d'adresse postale, débutant au croisement avec les parcelles cadastrées section DN n°79 et 103, jusqu'aux parcelles cadastrées section DN n°68 et 85, pour une longueur de 504 mètres (<i>quartier La Laune</i>).	Rodolphe RUBIO
11. Dénomination d'un chemin rural en vue d'attribution d'adresse postale, débutant au croisement avec le chemin des Banlènes, se prolongeant jusqu'au bout de la parcelle communale cadastrée section AA n°205, pour une longueur de 471 mètres (<i>secteur Zone Industrielle</i>).	Rodolphe RUBIO

12. Bornage et délimitation amiables des limites des parcelles cadastrées section AA 114 et 120 sises lieudit Le Fiaou à Vauvert, jouxtant deux chemins ruraux	Annick CHOPARD
13. Acquisition d'un ensemble immobilier situé 13 rue Jean Perrin à Vauvert, parcelles cadastrées section AB 56 et 57 appartenant à la SCI Midi Sud-Ouest	Annick CHOPARD
14. Acquisition du lot 120 de la copropriété <i>Le Montcalm</i> , appartenant à M. El Moudni et du fonds de commerce qui y est exploité par la SASU PIZZATERIE.	Farouk MOUSSA
15. Modification tarifs communaux : saison taurine 2022 – ajout du tarif carte jeune	Bruno PASCAL
16. Création d'emplois de vacataires pour satisfaire aux missions ponctuelles liées à l'organisation de manifestations taurines traditionnelles au cours de la saison taurine 2022	Bruno PASCAL
17. Convention de mise à disposition partielle d'un agent par la commune de Saint-Gilles	Jean DENAT
18. Convention de mise à disposition totale d'un agent au syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise (SMCG)	Jean DENAT
19. Dispositif prévention école : Modification d'un montant de la vacation à compter du mois de février 2022	Magali NISSARD
20. Prise en charge des frais de formation professionnelle dans le cadre du Compte personnel de formation	Jean DENAT
21. Acquisition de vélos à assistance électrique – Prolongation date de l'octroi de la prime	Katy GUYOT
22. Plan 1 000 arbres pour Vauvert	Katy GUYOT
23. Opération J'adopte un arbre - Adoption du règlement	Katy GUYOT

DECISIONS DU MAIRE

N°2022/01/01 : Convention de mise à disposition gratuite et temporaire d'équipements sportifs signée avec la Fédération Française de la Course Camarguaise de janvier à fin juin 2022

N°2022/01/02 : Requête en annulation du permis de construire accordé en date du 4 août 2021 à la SARL ARTESYS déposé par les conjoints Fontaine devant le tribunal Administratif de Nîmes le 17 décembre 2021. Désignation de Maître Chantal Gil-Fourrier, avocate, pour conseiller, représenter et défendre les intérêts de la commune

N°2022/01/03 : Requête en annulation du permis de construire accordé en date du 4 août 2021 à la SARL ARTESYS déposé par Monsieur Gavanon devant le Tribunal Administratif de Nîmes le 30 décembre 2021. Désignation de Maître Chantal Gil-Fourrier, avocate, pour conseiller, représenter et défendre les intérêts de la commune

N°2022/01/04 : Contrat pour une représentation de théâtre conclu avec « Monsieur Max Production » le mardi 8 mars 2022 à la salle Bizet. Le contrat est alloué pour la somme de 3 521,17 euros TTC.

N°2022/01/05 : Convention de mise à disposition du pas de tir du stand du Grau du Roi au profit de la commune de Vauvert dans le cadre de l'entraînement des policiers municipaux. La convention est conclue pour une durée d'un an à partir du 1^{er} janvier 2022 moyennant une participation de la commune de 200 euros par demi-journée d'utilisation.

N°2022/01/06 : Convention de mise à disposition gratuite et temporaire d'installation sportive signée avec l'Olympique Ping Pong pour la deuxième phase du championnat

<p><u>N°2022/01/07</u> : Convention de formation intitulée « Découvrez le secteur de La Propreté et des Services associés » signée avec INHNI pour une personne les 11 janvier 2022, et 3, 4 février 2022 pour une durée de 21 heures. Le prix de l'action est fixé à 3 872,88 euros.</p>
<p><u>N°2022/01/08</u> : Convention de mise à disposition gratuite de la salle des sénateurs signée avec l'association APASS le lundi 17 janvier et le samedi 22 janvier 2022</p>
<p><u>N°2022/01/09</u> : Convention signée avec CER LOPEZ pour une formation intitulée « ACES Engins de chantier-Catégorie B1 » les 20 et 21 janvier 2022 pour un effectif de 7 personnes. Le prix de l'action est fixé à 1 200 euros.</p>
<p><u>N°2022/01/10</u> : Convention signée avec Mr Formation Prévention pour une formation d'exercices d'évacuation -Guide file/Serre -File les 11, 13 et 17 janvier 2022. Le prix de l'action est fixé à 1 080 euros.</p>
<p><u>N°2022/01/11</u> : Convention de mise à disposition permanente et gratuite de bâtiment sportif signée avec l'association « Courir à Vauvert » pour une durée de trois ans.</p>
<p><u>N°2022/01/12</u> : Convention relative à la cession à l'amiable à la commune de Vauvert d'une sirène du réseau national d'alerte de l'Etat.</p>
<p><u>N°2022/01/13</u> : Acceptation du règlement de l'indemnité différée suite au dommage électrique sur la centrale de sécurité incendie de la salle Bizet lors des orages du 4 décembre 2018 auprès de la Compagnie GAN Assurances pour un montant de 470,46 euros et de 3 603,82 euros, vétusté déduite.</p>
<p><u>N°2022/01/14</u> : Acceptation du montant de l'indemnité suite à l'incendie de la cellule de gendarmerie en date du 30 avril 2021 auprès de la compagnie GROUPAMA pour un montant de 2 307,84 euros.</p>
<p><u>N°2022/01/15</u> : Acceptation de la SARL OCCI'POMPES en qualité de sous-traitante de l'entreprise CROZEL TP, titulaire du marché de travaux d'aménagement paysager du jardin Grégoire pour des prestations relatives au dispositif hydraulique du bassin, d'un montant maximal de 14 285,81 euros HT.</p>
<p><u>N°2022/02/16</u> : Convention de mise à disposition temporaire et gratuite d'équipements sportifs signée avec l'association Camargua Forza le samedi 19 février 2022</p>
<p><u>N°2022/02/17</u> : Renouvellement pour un an (1^{er} janvier au 31 décembre 2022) du contrat de remise quotidienne du courrier dans les locaux par les services de la poste. Le montant annuel de la prestation est de 1 608 euros HT.</p>
<p><u>N°2022/02/18</u> : Acceptation de la SN-AC Société Nouvelle Alpha Clôture en qualité de sous-traitante de l'entreprise CROZEL TP, titulaire du marché de travaux d'aménagements paysager du jardin Grégoire, pour des prestations relatives aux portails et clôture d'un montant maximal de 25 938 euros HT.</p>
<p><u>N°2022/02/19</u> : Acceptation de la société BUESA en qualité de sous-traitante de l'entreprise CROZEL TP, titulaire du marché de travaux d'aménagements paysager du jardin Grégoire, pour des prestations relatives au complexe d'étanchéité du bassin d'un montant maximal de 19 775 euros HT.</p>
<p><u>N°2022/02/20</u> : Acceptation de la société SANTERNE CAMARGUE (CITEOS) en qualité de sous-traitante de l'entreprise CROZEL TP, titulaire du marché de travaux d'aménagements paysager du jardin Grégoire, pour des prestations relatives aux réseaux de basse tension d'un montant maximal de 18 427,11 euros HT.</p>
<p><u>N°2022/02/21</u> : Convention de partenariat pour l'organisation d'un séjour à Narbonne du 1^{er} au 5 août 2022 signée entre le centre de vacances AVEA Narbonne Plage et la commune de Vauvert. Le montant s'élève à 2 742,64 euros TTC</p>
<p><u>N°2022/02/22</u> : Convention tripartite conclue entre la commune de Vauvert, le SDIS et le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques de la commune pour la mise en place du prélèvement automatique relatif au règlement de la participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard (SDIS)</p>

N°2022/02/23 : Convention pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue d'un raccordement collectif à l'adresse « Avenue de la Costière » signée avec la société ENEDIS. Le montant s'élève à 15 188 euros.

N°2022/02/24 : Convention de partenariat pour l'organisation d'un mini-camp par la commune de Vauvert – Service jeunesse du 25 au 27 mars 2022 signée avec l'association « Etoile du matin ». Le montant s'élève à 1 000 euros TTC.

N°2022/02/25 : Convention de mise à disposition gratuite du complexe sportif Robert Gourdon signée avec le Judo Club Vauverdois du 11 au 13 février 2022.

N°2022/02/26 : Avenant n°2 de prolongation du marché de maintenance des ascenseurs et portes automatiques signé avec PACA ASCENSEURS SERVICES. La prolongation est prévue pour une période supplémentaire de quatre mois s'étendant de la fin du marché soit du 11 février 2022 au 10 juin 2022 inclus. Le montant des prestations supplémentaires HT avant révision est de 1 620,00 euros. En application de l'avenant, le montant total HT et hors révisions du marché pour six ans, initialement fixé à 26 580,00 euros puis porté à 26 873,00 euros par un premier avenant, est porté à 28 473,00 euros.